

A Valabre, les lycéens vendangent l'AOC

Formation bio-service au lycée professionnel, p 11

Du punch au Forum des associations, p 2

Visite guidée de la centrale, p 2

Conseil municipal du 21 septembre, p 7



agenda

SAMEDI 14 OCTOBRE

Du cirque en ouverture

C'est pas dommage, de la compagnie *Les Cousins*, ouvre la saison culturelle dans une ambiance de cirque, acrobaties, jonglage et chutes à l'appui. A 20h30 au 3 Casino, réservations à l'OMC.

MARDI 17 OCTOBRE

Conférence Gauguin

La technique du précurseur du primitivisme sera décortiquée par Martine Viala, à 18h15 à l'auditorium de la Médiathèque.

MERCREDI 18 OCTOBRE

Un mousse au chocolat

C'est une histoire d'île déserte version culinaire, avec une fée pâtissière, une fiancée délicieuse et pleins de petits lardons. Du théâtre à partir de 7 ans, à 10h au 3 Casino.

VENDREDI 20 OCTOBRE

Les énergies en débat

L'avenir du pétrole et des énergies renouvelables sera débattu en public en présence d'intervenants d'EDF, de l'ARENE et des compagnies pétrolières. A 18h30 dans la salle des mariages de l'Hôtel de Ville (lire page 6).

VENDREDI 20 OCTOBRE

Drôle d'immeuble

Jacques Prévert en version Cabaret, dans le spectacle de la compagnie *Téatropéra*, avec pour principal décor un capharnaüm de boîtes en carton (à 20h30 à la Médiathèque).

JUSQU'AU 28 OCTOBRE

Prévert parle aux enfants

Le plus grand poète français de ce siècle a beaucoup écrit pour les enfants. Ce sont ces textes que la Médiathèque vous invite à découvrir à l'occasion d'une exposition dans le hall.

JUSQU'AU 2 DECEMBRE

Une expo dans la nature

L'Écomusée de Valabre vous propose une étonnante exposition d'art contemporain le long du sentier, dans le parc qui jouxte le bâtiment. *Être(s) Vivant(s)*, *Être(s) Évoluant(s)* réunit sept artistes d'origines et de parcours différents. A voir pendant les horaires d'ouverture de l'écomusée.

Les Associations tiennent forum

CENTRE-VILLE, LE 16 SEPTEMBRE. Elles étaient 62 qui font la force du tissu associatif gardannais à participer ce samedi au 14^{ème} Forum sur le Cours de la République. Soit autant que l'an passé, mais avec un public plus important qui les a souvent sollicité selon le bilan tiré par Pierre Blanc, responsable du service municipal d'aide à la vie associative qui estime que « ces associations créent un lien social très fort dans la ville. »

Leur développement peut aussi être créateur d'emploi. Parmi les nouvelles, l'activité de Kung Fu, une association militant pour la promotion de la culture laotienne et Étincelle 2000 qui lutte pour l'insertion des handicapés dans le Bassin Minier et dont nous vous avons déjà parlé dans ce journal. Rendez-vous est d'ores et déjà pris en 2001 pour le 15^{ème} Forum.



Nouveauté cette année, le stand des Laotiens. Photos: J-C Trojani

La D6 perd un pont

GARDANNE, LE 7 OCTOBRE. Après 28 ans de bons et loyaux services pendant lesquels il aura supporté le passage de dizaines de milliers de trains, le pont-rail qui surplombe la D6 sera démolé le samedi 7 octobre, vers 21h, par 4 kg d'explosifs. Trois coups de sirène courts et un long précéderont le tir : n'appellez pas les pompiers après la détonation ! Un périmètre de sécurité sera mis en place autour du chantier. Les riverains seront prévenus individuellement et évacués pendant l'opération. La circulation sur la D6 sera interrompue du samedi 16h jusqu'au dimanche 14h, afin d'enlever les décombres. Évitez donc le secteur dans la mesure du possible.

Portes ouvertes à la Centrale Thermique

GARDANNE, LE 16 SEPTEMBRE. Dans le cadre des journées du patrimoine, la Centrale Thermique de Provence organisait samedi 16 des visites publiques. Sous la direction de Loïc Gourichon, chargé de communication, deux groupes de dix-huit personnes ont fait connaissance avec les différentes étapes de la fabrication de l'électricité. Filiale du Groupe Charbonnages de France, la Centrale exploite deux tranches thermiques à charbon dont la tranche 4 qui est équipée de la plus grande chaudière à lit fluidisé circulant du monde. 235 personnes travaillent sur le site dont la capacité de production est exploitée dans le cadre de contrats avec EDF. L'ouverture d'une tranche 6 à l'horizon 2005 permettrait la création de nouveaux emplois dans le Bassin Minier.



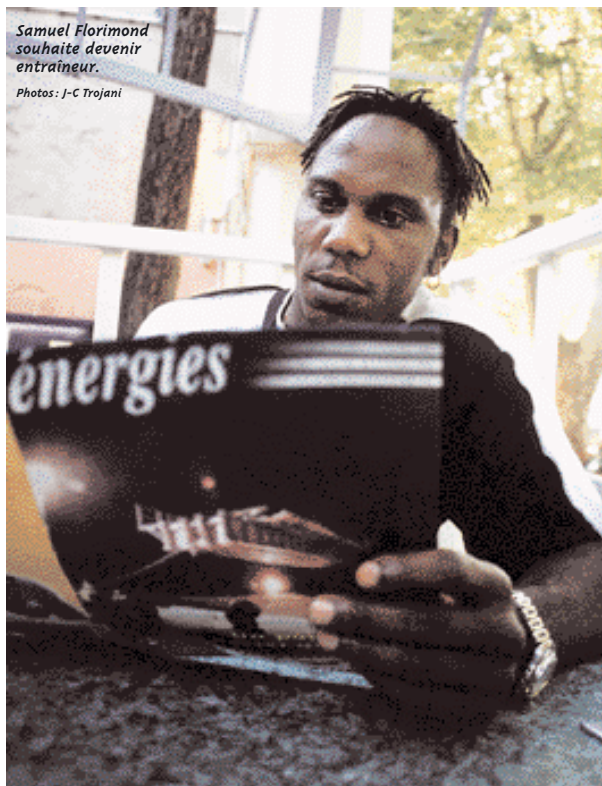
Voyage au cœur de la Centrale.

Florimond raccroche les gants

MARSEILLE, LE 10 SEPTEMBRE. Opéré en urgence dans la cité phocéenne d'un double décollement de la rétine, "Mister Sam" battu fin août dans les arènes de Palavas-Les-Flots par Alain Simon doit quitter avec beaucoup de regrets et de tristesse les rings. Champion de France des lourds-légers en 1997, Samuel qui habite Gardanne souhaite rester dans le milieu en enseignant la boxe aux jeunes. On ne peut que lui souhaiter bonne chance et de la réussite dans sa reconversion.

Des lampes à huile venues du fond des âges

MAISON DU PEUPLE, DU 17 AU 22 OCTOBRE. Ce sont les ancêtres de nos ampoules basse tension, en bien plus belles, plus économiques et bien plus durables. Plus de 900 lampes à huile, d'origine étrusque, grecques et romaines, se laisseront admirer à l'occasion d'une exposition organisée à la Maison du Peuple par la Société archéologique Méditerranéenne, avec l'aide de l'OMC et de l'Office de Tourisme, de 10h à 12h30 et de 15h à 19h. Une exposition de textes et de photos sur le patrimoine de la région vous donnera aussi des idées de sorties près de Gardanne.



Samuel Florimond souhaite devenir entraîneur.

Photos : J-C Trojani

La CGT contre la hausse de l'essence

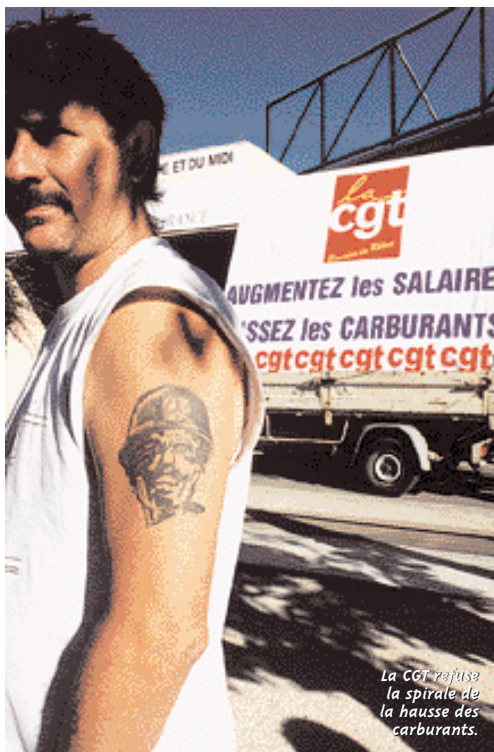
GARDANNE, LE 22 SEPTEMBRE. A l'appel de l'Union Locale CGT de Gardanne, plusieurs dizaines de personnes ont formé un cortège de voitures en direction de Marseille au départ du puits Morandat pour participer au rassemblement départemental contre la hausse des carburants et pour l'augmentation des salaires. «La pétition que nous avons fait circuler a recueilli plusieurs milliers de signatures à Gardanne,» soulignait Avelino Carvalho, secrétaire général de l'UL CGT. «Nous appelons les salariés à poursuivre l'action dans les entreprises afin que le gouvernement ne fasse plus de cadeaux aux patrons routiers et que les salaires augmentent.»

Le recensement agricole a commencé

GARDANNE, LE 1^{ER} OCTOBRE. Après le recensement de la population effectué par l'INSEE en 1999, voici le recensement agricole qui a débuté

il y a quelques jours et va se poursuivre jusqu'au 28 février 2001. Cette opération concerne toutes les exploitations agricoles, même les plus petites et permet aux pouvoirs publics d'évaluer l'impact des décisions prises et de préparer celles à

venir. Des enquêteurs recrutés parmi la population locale et familiarisés avec les questions agricoles doivent se présenter avec un questionnaire détaillé chez les agriculteurs qui seront prévenus de leur passage par un courrier. Les questionnaires issus de ce recensement aboutiront dans les services statistiques départementaux du Ministère de l'agriculture et de la pêche.



La CGT refuse la spirale de la hausse des carburants.

**Référendum :
80,21 %
d'abstention**

GARDANNE, LE 24 SEPTEMBRE. Le moins que l'on puisse dire c'est que le référendum sur le quinquennat n'a pas mobilisé les électeurs gardannais. Si le oui l'a emporté, 19,79 % seulement des électeurs inscrits se sont déplacés pour accomplir leur devoir civique. Voici les chiffres officiels : Inscrits : 12 863, votants : 2 546, exprimés : 2 152, oui : 1 649, non : 503. Il y a eu 394 bulletins blancs ou nuls.

Gardanne espère sa petite fleur

Lauréate du prix départemental du concours des villes fleuries en 1999, Gardanne participe cette année à la finale régionale. La ville concourt ainsi à l'obtention d'une fleur (équivalent des étoiles dans la restauration) qui sera décernée en décembre parmi 150 communes. Le jury présidé par Jacques Masquelier a effectué un parcours de la ville en onze étapes mercredi 13 septembre, du Rond Point des Phocéens jusqu'au Rond Point du 19 mars 1962 en passant par le Parc de Notre-Dame. Les juges ont étudié le fleurissement des ronds-points, des espaces verts et des parcs. Ils ont pu constater avec la forêt communale de Gardanne que la campagne jouxtait la ville industrielle.

Recevant le jury en mairie, Yveline Primo, première adjointe au maire a insisté sur les efforts de la municipalité pour améliorer le cadre de vie avec la mise au point prochainement d'une charte pour l'environnement. Le label "Ville fleurie" serait un bon point supplémentaire pour Gardanne. Résultats dans quelques semaines.

Un centre de médiation pour la qualité de la vie

Mis en place par la coopérative de consommation Bioventure et l'association Convergence Écologique du Pays de Gardanne, le centre de médiation pour la qualité de la vie a été inauguré à Peynier, samedi 23 sep-



tembre. Cette structure est à votre service si vous recherchez des renseignements sur vos droits en matière d'environnement et d'urbanisme, des conseils pour une bonne gestion de votre logement, d'une parcelle forestière, une meilleure connaissance des projets concernant les villes et villages du Bassin Minier, des contacts avec des responsables du cadre de vie...

Pour tous renseignements : La Grande Bastide (à côté de la menuiserie coopérative La Cheville, à 5 km de Trets), RD 6, 13790 Peynier. Tél et fax : 04 42 53 05 56. <http://cepg.citeweb.net>.

Gardanne touché par les orages

Les fortes pluies qui se sont abattues sur la Provence et les Bouches-du-Rhône le mardi 19 septembre ont fait quelques dégâts à Gardanne. En raison des travaux qui ont été réalisés

ces dernières années (bassins de rétention, assainissement, amélioration des réseaux...), on était loin des dégâts occasionnés par les grosses pluies du 26 août 1996. Toutefois, au quartier Notre-Dame, quatre maisons ont été inondées. Les logements jouxtant la pinède ont été touchés. Certains appartements des

Logis de Notre-Dame ont subi des infiltrations. Les habitants ont fait preuve d'une solidarité exemplaire aidant les familles sinistrées dans la difficulté. Le bassin de Fontvenelle a débordé, il y a eu des infiltrations dans quelques écoles, des chemins ont été crevassés et quelques caves ont été envahies par les eaux. Top Carrelages, une entreprise située à la frontière de Gardanne et Meyreuil a fermé un jour pour cause d'inondation. La mise en place d'une cellule de veille le 19 au soir avec Jeannot Menfi, adjoint délégué aux travaux, à la vieille-ville et à la sécurité et Michel Galle, secrétaire général de la mairie a permis de réduire les risques. Pompiers, gendarmes, policiers et agents des services techniques ont travaillé ensemble.

Toute personne ayant subi des dégâts peut le signaler au secrétariat général de la mairie. Roger Meï a indiqué qu'il avait sollicité le Préfet afin que l'état de catastrophe naturelle soit décrété pour Gardanne. Cette procédure permettrait la prise en charge des dégâts par les assurances.

L'AMICALE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLE organise vendredi 13 et samedi 14 octobre de 8 h à 12 h 30, dans la salle du Conseil Municipal en Mairie de Gardanne un don de sang. Les bonnes volontés sont les bienvenues, notre région manquant cruellement de sang.

LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DE L'EAU DU BASSIN DE L'ARC (SAGE) a pour mission de maîtriser le risque d'inondation, d'améliorer la qualité de l'eau et de mieux exploiter les rivières. Une phase d'enquête publique est en cours. Jusqu'au 4 novembre, un registre est ouvert dans les locaux des services techniques municipaux pour recueillir les avis des Gardannais.



Depuis 1979, les élèves du Lycée Agricole de Valabre participent aux vendanges. 580 hectolitres sont produits chaque année.

Les raisins de la tradition

Il était une fois une marquise qui aimait la terre et les métiers de l'agriculture. Un beau jour de 1884, Mme de Gueidan fit donation d'un domaine « pour un établissement public qui prendra le nom d'Institut Agronomique de Valabre, destiné à élever, instruire et former des jeunes gens dans la science et la pratique de l'agriculture. » En 1962, l'École d'Agriculture laissa la place au Lycée Agricole, et depuis cette date Valabre est une référence nationale et internationale.

Le lycée dispose de trois secteurs de production dirigés par Bénédicte Macé : grandes

cultures, viticulture et arboriculture. Le raisin est vinifié à la cave de la Féraude, cave en fermage. La production annuelle moyenne est de 500 hl en vin de pays (150 hl de rosé et 350 hl de rouge) et 80 hl d'AOC (rouge et rosé). Le vin est vendu en vente directe à la cave où Jean-Louis Zucchelli, caviste dirige les opérations. Chaque année en septembre, les élèves participent aux vendanges. « Nous organisons un concours pour les motiver, » précise M. Zucchelli. Quant à Bénédicte Macé, elle note un intérêt croissant pour les filières nature et le BTS Gestion et protection de la nature qui a du succès.

Les élèves vendangent chaque année.
Photo: J-C Trojani



Encadrés par une cinquantaine d'enseignants, les 500 élèves inscrits peuvent y préparer le BEPA (Brevet d'études professionnelles agricoles), le BTA (bac agricole), le bac STAE (technologie végétale et technologie de l'environnement), le bac S (Biologie, Écologie, A m é n a g e m e n t, Environnement) et trois BTS (Agronomie et systèmes de culture, Protection des cultures, Gestion et protection de la nature). Dans quelques semaines, des lycéens vont se rendre en Allemagne et des jeunes Tunisiens du lycée de Boucherik, jumelé avec Valabre viendront à Gardanne. Autant de références pour le lycée agricole dont la qualité de l'enseignement est unanimement reconnue.

Gilbert Dulac

Le corps humain n'est pas une marchandise

Depuis quelques mois j'assure à l'Assemblée nationale la vice-présidence de la mission bioéthique. Elle a pour objectif de tracer le cadre juridique dans lequel devraient s'inscrire les nouvelles avancées scientifiques. Les enjeux sont considérables.

Ainsi en 1998 le parlement européen a adopté une directive permettant de breveter une partie du corps humain. Les laboratoires pharmaceutiques détenteurs des brevets verrouilleraient ainsi toutes avancées médicales. Pour utiliser telle ou telle découverte il faudrait verser des royalties.

On sait le ravage que fait, en Afrique notamment, la non distribution aux malades du sida des trithérapies par les firmes pharmaceutiques. On peut imaginer ce qu'il en serait demain si l'on ne réussit pas à s'opposer au brevetage du génome humain.

Des parlementaires de cette mission, de toutes origines politiques (siège par exemple à mes côtés le professeur Mattei député de Marseille) refusent que le corps humain soit ravalé à l'état de marchandise. Notre responsabilité en la matière est grande, celle de chaque citoyen l'est aussi car c'est de l'avenir de l'humanité dont il s'agit.

Roger Mei
Député-maire

édito

● **LE CCAS PRÉPARE NOËL** et prend les inscriptions pour le colis et les repas organisés par la ville. Si vous avez 65 ans dans l'année 2000 et que vous habitez Gardanne depuis plus de six mois, adressez vous au CCAS, 1 square Deleuil avant le 31 octobre avec votre carte d'identité, celle de votre conjoint(e) et un justificatif de domicile.

● **GARDANNE 2000**, la brochure publiée au début de l'année par le Service Communication est disponible dans nos locaux au 273 avenue Léo-Lagrange. Rédigé par sept Gardannais passionnés par l'histoire de leur ville, cet ouvrage retient l'essentiel de 2000 ans marqués par de nombreux événements. Rens. au 04 42 65 79 00.

● **LE TENNIS CLUB MUNICIPAL** dispose de quelques places pour les 6-16 ans (école de tennis) et les 4-6 ans (mini-tennis). Les adhésions se font au club de 10h à 12h et de 14h à 19h30, et le samedi de 10h à 12h. Renseignements au 04 42 58 22 28.

Après la semaine de crise du 4 au 10 septembre, la colère n'est pas complètement retombée face à l'embarquée du prix du pétrole. Les professionnels s'inquiètent, les automobilistes exigent une baisse du prix de l'essence.

Le pétrole fait monter la température

Que se passe-t-il quand le prix du litre d'essence dépasse celui de l'eau minérale vendue dans les stations service ? On vide les bouteilles de l'une pour les remplir avec l'autre. C'est ce qui s'est passé un peu partout dans notre région, début septembre, pendant le conflit qui a vu, durant une semaine, les patrons routiers bloquer les raffineries et les dépôts de carburant. Le civisme n'étant pas la vertu la mieux partagée, surtout en période de crise et de pénurie, des automobilistes inquiets ont ainsi stocké de l'essence dans toutes sortes de récipients, les pompistes ne pouvant (ou ne voulant) pas appliquer un quelconque rationnement. A Gardanne, à Biver comme dans tout le bassin minier, on a ainsi vu d'interminables bouchons devant les pompes des grandes surfaces, même le 12 septembre, plusieurs jours après la fin du blocus, quand une rumeur stupide s'est répandue comme une traînée de poudre, recréant en quelques heures une mini-pénurie.

La décision du gouvernement de réduire la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP) de 35 centimes par litre pour les transporteurs n'a pas calmé le mécontentement, pas plus que de réajuster la TIPP (qui est pour l'instant fixée chaque année) en fonction des hausses du prix du brut, afin de ne pas

D'ÉNORMES PROFITS POUR LES COMPAGNIES PÉTROLIÈRES



donner l'impression d'un enrichissement de l'État sur le dos des contribuables. Les 20 centimes de baisse par litre décidés le 20 septembre sont peu de chose à côté des énormes profits des compagnies pétrolières et de la manne fiscale récupérée chaque année par l'État grâce à la TIPP : 167 milliards de F, à comparer avec les 50 milliards d'excédents pour l'année 2000 espérés par TotalFinaElf, et les 12 milliards de F que coûtent la "TIPP flottante". A la vraie question "à qui profite la situation de flambée du prix du baril", il est donc simple de répondre : "aux pétroliers bien sûr." L'État prélèvera une contribution de 3,5 milliards l'an prochain sur les bénéfices des pétroliers. On pourrait imaginer aller plus loin que ça... Mais au-delà, on ne pourra pas faire longtemps l'impasse sur les choix énergétiques du pays. Toute période de croissance économique, comme celle que nous connaissons, doit-elle se traduire inévitablement par une montée du prix du pétrole ? La route, que ce soit pour le transport des particuliers (voitures) ou des marchandises (camions) a un coût social élevé dont il faudra bien tenir compte. Les énergies fossiles sont amenées à se raréfier, le parc nucléaire français vieillit et les énergies alternatives ont du mal à sortir de la confidentialité (voir encadré ci-contre). Au moins, cette poussée de fièvre aura eu le mérite de mettre en avant l'indispensable débat public sur l'énergie que l'on attend depuis si longtemps, loin de la démagogie des mesures hâtives.



Une semaine de blocus par les patrons routiers et quelques jours de panique à la pompe.

Photos : J-C Trojani

20 octobre : un débat sur les énergies de demain

Parler du prix de l'essence avec son voisin de palier ou ses compagnons d'infortune à la pompe, c'est bien. Venir en débattre avec un syndicaliste d'EDF, un représentant des compagnies pétrolières ou une experte de l'Agence régionale de l'énergie (ARENE), c'est mieux. Le vendredi 20 octobre à 18h30, à la salle des mariages de l'Hôtel de Ville, vous pourrez le faire, à l'initiative de votre journal qui vous propose le quatrième débat d'énergies. Après le cinéma, la mondialisation et le sport, c'est donc de choix énergétiques dont il sera question, des choix qui vous concernent directement puisqu'ils conditionnent vos dépenses de transport, de chauffage et d'électricité. Ils ont aussi des conséquences importantes en terme d'environnement, de qualité de vie, de développement économique... Profitez de cette occasion pour poser vos questions et vous exprimer.

B.C.

*Synthèse de la séance du dernier Conseil municipal :
présentation de la délibération, commentaires et résultat du vote.
Vous pouvez consulter l'intégralité des débats en mairie.*

Conseil municipal du jeudi 21 septembre 2000



Lors de cette séance, d'importants dossiers ont été évoqués. Le projet de Plan de Déplacements Urbains a été adopté à l'unanimité. Le budget supplémentaire du service de l'eau a été voté. Le prix des repas des élèves dans les cantines scolaires augmente de 20 centimes au 1^{er} janvier 2001 et passe de 12, 10 F à 12, 30 F. En ce qui concerne le tri sélectif, si le Maire s'avoue satisfait sur le prix et la qualité de l'élimination des déchets ménagers, un appel d'offres va être lancé pour la collecte et le tri des produits recyclables. Enfin, le dossier du parc d'activités Jean-de-Bouc avance. Une déclaration d'utilité publique va bientôt démarrer, ainsi qu'une enquête publique sur le Plan d'aménagement de zone (PAZ).

Le Maire ouvre la séance du Conseil Municipal et fait le point sur les dégâts subis à Gardanne après les averses du mardi 19 septembre (lire page 4). Il remercie tous ceux qui se sont portés au secours des gens, les pompiers, la Police Municipale, la Gendarmerie, les employés municipaux.



N° 01 - Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du 22 juin 2000 -

Pour: 24; Contre: 2

[M. Rapuzzi ne participe pas au vote puisqu'il était absent à la séance.]

N° 02 - Budget principal - section d'investissement et de fonctionnement.

Pour: 24; Contre: 2; Abstention: 1

Afin d'assurer un fonctionnement quotidien des services, il convient de procéder à des régularisations comptables sur le budget principal et le budget annexe du service des transports.

N° 03 - Budget annexe du service des transports - section d'investissement et de fonctionnement.

Pour: 24; Contre: 2; Abstention: 1

N° 04 - Inventaire du patrimoine communal - Ajustement de l'état de l'actif. L'instruction budgétaire et comptable relative à la mise en application de la M14 impose aux communes de tenir un inventaire de leur patrimoine. Cette mesure vise à améliorer la vision patrimoniale de l'actif immobilisé par une meilleure connaissance de sa composition et de la valeur nette de chaque immobilisation. La

comparaison de l'inventaire communal réalisé au 31 décembre 1999 et de l'état de l'actif dressé par le receveur municipal ayant fait apparaître quelques divergences, nous avons procédé avec les services du Trésor à l'ajustement de ces deux documents. Il est proposé d'approuver l'inventaire du patrimoine communal ainsi que les états d'ajustement correspondants.

Unanimité

N° 05 - Indemnités de conseil et de confection des documents budgétaires allouées à Monsieur le gérant intérimaire de la Trésorerie Principale.

Unanimité

N° 06 - Approbation du projet de Plan de Déplacements Urbains.

Le Syndicat Intercommunal des Transports Urbains du Bassin Minier de Provence a élaboré un projet de

Plan de déplacements urbains: il concerne Gardanne, Fuveau, Gréasque et Mimet et a pour objectif d'utiliser plus rationnellement la voiture (en clair: diminuer la circulation automobile) et de développer des espaces pour les piétons, les deux-roues et les transports en commun.

Plan de Déplacements Urbains en étroite collaboration avec l'ensemble des villes concernées. Ce projet a été arrêté par un comité de pilotage et le Conseil Syndical d'Interbus, il nous est soumis aujourd'hui pour avis avant ouverture de l'enquête publique qui se déroulera au début de l'automne. Il est proposé de donner un avis favorable à ce projet de PDU.

Unanimité

N° 07 - Société d'HLM Sud-Habitat: délibération annulant et remplaçant la délibération du 28 octobre 1999 accordant une garantie d'emprunt.

Par délibération en date du 28/10/1999, la commune a accordé à la société d'HLM Sud-Habitat sa garantie financière pour la réhabilitation de 30 logements dans le centre ville de Gardanne. Le relèvement du taux du livret A a eu effet de modifier les conditions de financement. Il est proposé de signer la délibération jointe en annexe se substituant à celle du 28/10/1999, afin de tenir compte des nouvelles caractéristiques des emprunts.

Pour: 24; Contre: 2; Abstention: 1

N° 08 - Société d'HLM SSud-Habitat: modification des dates d'échéances de la garantie financière des contrats

N° 25 4217 et N° 27 7670.

Il est proposé de modifier la garantie initialement accordée pour prendre en compte les nouvelles durées d'amortissement résultant de ce réaménagement.

Pour: 24; Contre: 2; Abstention: 1

N° 09 - Vote du Budget Supplémentaire du Service de l'Eau - Exercice 2000.

Le projet de budget supplémentaire du Service de l'Eau présenté au Conseil d'Exploitation de la Régie le

Budget supplémentaire: voté à l'automne il reprend les résultats (déficits ou excédents) de l'exercice de l'année précédente et réajuste les prévisions du budget primitif de l'année en cours (voté au premier trimestre).

14 Septembre 2000 a reçu un avis favorable à l'unanimité des membres présents. Il est demandé au Conseil municipal de se prononcer sur ce projet de budget qui s'équilibre en dépenses et recettes comme suit:

Section de fonctionnement: 900 143,30 F

Section d'Investissement:

7 409 880 F

Pour: 24; Contre: 2; Abstention: 1

N° 10 - Vote du Budget Supplémentaire du Service de l'Assainissement - Exercice 2000.

Le projet de budget supplémentaire du Service de l'Assainissement présenté au Conseil d'exploitation de la Régie le 14 septembre 2000 a reçu un avis favorable à l'unanimité des membres présents. Il est demandé au Conseil municipal de se prononcer sur ce projet de budget qui s'équilibre en dépenses et recettes comme suit: Section de fonctionnement: 1 882 537,96 F Section d'Investissement: 19961 785,76 F

Pour: 24; Contre: 2; Abstention: 1

N° 11 - Signature d'un contrat de maintenance des terminaux portables Jumbo et accessoires du Service de l'Eau.

Le contrat de maintenance du matériel informatique passé avec la Société Schlumberger Industries venant à échéance, il est proposé

de reconduire celui-ci pour trois ans. La redevance annuelle sera de 6 156 FHT.

Unanimité

N° 12 - Signature de l'avenant n° 1 au contrat d'exploitation de la station de traitement des eaux usées.

La Société SAUR ayant réorganisé ses activités au sein d'une société unique "SAUR France", il est proposé de signer l'avenant n° 1 portant transfert du contrat d'exploitation de la station de dépollution à cette nouvelle société.

Unanimité

N° 13 - Attribution de subventions à diverses associations. Deux associations ont déposé un dossier de demande de subventions comme suit:

1 000 F - CLES (participation de M. Jorda à l'Iron man), subvention exceptionnelle.

2 000 F - CLES (participation à diverses compétitions nationales de M^{lle} Florimond), subvention exceptionnelle.

2 600 F - CODAP subvention annuelle.

Unanimité

N° 14 - Revalorisation des prix des repas dans les cantines scolaires, année 2001. Ceux-ci sont portés de 12,10 F à 12,30 F. Les tarifs pour les instituteurs et personnels extérieurs sont portés de 19,70 F à 20 F. Ces nouveaux tarifs seront applicables à compter du 1^{er} Janvier 2001.

Pour: 25; Contre: 2

N° 15 - Point sur la Rentrée Scolaire.

La rentrée s'est bien passée à Gardanne, sauf une baisse des effectifs en maternelle, 79 élèves en moins sur toutes les classes maternelles. Une fermeture à l'école primaire Fontvenelle a pu être évitée grâce à une forte mobilisation. Par contre, nous rencontrons un problème pour les enfants handicapés, les agents d'intégration l'an passé était au nombre de trois et permettait une scolarisation de ces enfants Cette année, il n'y a que des mi-temps. Nous allons intervenir auprès de l'Éducation

Nationale pour que ces enfants puissent bénéficier d'une scolarisation toute la journée et non pas une demi-journée.

N° 16 - Enseignement des langues et cultures des pays d'origine - Rentrée scolaire 2000.

L'Inspection Académique sollicite notre avis pour l'année scolaire 2000/2001 sur l'enseignement de cours de Tunisien à l'école du Centre Prévert/Bayet. Il est proposé d'émettre un avis favorable à cette proposition.

Pour: 25; Contre: 2



N° 17 - Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert et signature avec les organismes retenus pour la détermination des séjours de classes de découvertes. Il est envisagé le départ de 8 classes de découverte cette année.

Unanimité

N° 18 - Signature d'un contrat "Copies Service" avec la Société Ricoh pour les 6 photocopieurs installés dans les écoles Prévert, Fontvenelle, Terrils bleus, Pitty, Triolet et Côteaux de Veline pour 20 trimestres au prix de 0,118 FHT la copie.

Unanimité

N° 19 - Signature d'un contrat "Copies Volume" avec la Société Ricoh pour le photocopieur installé à la Médiathèque pour 20 trimestres au prix de 0,055 FHT la copie.

Unanimité

N° 20 - Signature d'un contrat "Forfait Abonnement" avec la Société Ricoh pour le photocopieur installé au Service communication, soit un forfait abonnement service entretien de 570 FHT/Mois.

Unanimité

N° 21 - Acquisition d'une emprise de terrain Avenue Pierre-Brossolette (Propriété Ceresa).

Dans le cadre du projet de création d'un trottoir avenue Pierre-Brossolette, il est

Bientôt ici, la ZAC Jean-de-Bouc.

Photos: J-C Trojani





proposé au Conseil municipal d'acquiescer une emprise de terrain de 105 m² propriété de M^{me} Cérésa au prix de 17750 F, de verser une indemnité de 16000 F pour remise à niveau d'une clôture .

Unanimité

N° 22 - Délibération complémentaire à la délibération du 1^{er} Avril 1999 intitulée "Régularisation d'une cession gratuite de terrain liée au permis de construire délivré à Messieurs Fluttaz et De Chavigny."

Unanimité

PAE:
Programme d'aménagement d'ensemble. Concerne essentiellement les équipements publics (voirie, pluvial...) autour d'un quartier ou d'une zone d'habitation.

N° 23 - Prolongation du PAE du Pesquier. Certains équipements restant encore à réaliser, il est proposé au Conseil municipal de prolonger de trois ans, le délai de validité du PAE du Pesquier voté en juin 1994.

Pour : 26 ; Abstention : 1

N° 24 - Saisie du juge de l'expropriation dans le cadre du projet de recalibrage du Vallat St-Pierre et de la création d'un déversoir de crues, prendre Maître Alain Roustan comme avocat.

Unanimité

N° 25 - ZAC Jean de Bouc : Plan d'aménagement de zone - Déclaration d'utilité publique.

Le Conseil municipal du 6 avril 2000 a adopté le dossier de création de la ZAC Jean-de-Bouc et confié à la SEMAG les études devant aboutir à sa réalisation. Un projet de PAZ (Plan d'Aménagement de

Zone) a été réalisé en association avec le Conseil général, le Conseil régional, la Chambre de commerce et d'industrie, la Chambre des métiers. Les services de l'État DDE, DRIRE, DDASS, SDAP, SDIS, DDAF ont été également associés au Comité de pilotage. Afin de permettre une maîtrise foncière de cette opération et assurer sa mise en œuvre, il est proposé également de lancer une opération de Déclaration d'utilité publique. Il est proposé de prendre en considération ces deux dossiers afin qu'il puisse être procédé à une enquête publique conjointe PAZ/DUP.

Unanimité

N° 26 - Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert et à signer les marchés avec les entreprises retenues pour certaines interventions sur divers espaces verts de la commune.

Dans le cadre de l'entretien des espaces verts communaux, il est nécessaire de faire appel à l'intervention de services spécialisés (élagage des arbres, débroussaillage...).

Unanimité

N° 27 - Signature d'un contrat "Copies Service" avec la Société Ricoh pour le photocopieur installé au premier étage de l'Hôtel



de Ville pour 20 trimestres au prix de 0,055 F HT la copie.

Unanimité

N° 28 - Rapport annuel sur le prix et la qualité de l'élimination des déchets ménagers - Année 1999.

Roger Meï : *On peut dire que nous avons fait des efforts, il y en a encore à faire, j'ai écrit au préfet pour la signature de la charte et que nous améliorions encore l'environnement de la ville qui est sous la responsabilité de tous.*

Unanimité

N° 29 - Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert et signature avec les en-

ZAC: Zone d'aménagement concerté. A l'exception de logements de fonction, une ZAC ne peut accueillir que des commerces ou des entreprises.

PAZ: Plan d'aménagement de Zone. C'est en quelque sorte un petit Plan d'occupation des sols où est défini sous certaines conditions ce qui peut être bâti dans un périmètre précis.

DUP: Déclaration d'utilité publique. Ce texte rédigé par le Préfet découle de la Déclaration d'enquête publique prise par le maire après le travail du

tre- commissaire enquêteur et prises-re- consultable au Secrétariat tenues pour général de la mairie. la collecte et le

traitement des produits recyclables issus de la collecte sé-

lective en point d'apports volontaires. Compte-tenu de l'importance et du développement du tri sélectif des produits recyclables en apport volontaire, ainsi que de l'organisation nécessaire des nouvelles filières, il est souhaitable que la commune conclut un marché de collecte de tri et de recyclage de l'ensemble de ces produits.

Unanimité

N° 30 - Budget Annexe du Service des Pompes Funèbres - Décision modificative N°1/2000 - Section d'investissement. Il

est proposé de procéder aux ouvertures de crédits en mouvement d'ordre section d'investissement sur le budget annexe des Pompes Funèbres.

Pour : 24 ; Contre : 2 ; Abstention : 1

N° 31 - Signature de l'avenant N°1 au contrat de location du 30 Faubourg de Gueydan

La nouvelle organisation de la SEMAG ayant créé un besoin en locaux supplémentaire, il est proposé au Conseil municipal d'autoriser la Première adjointe à signer l'avenant n°1 permettant d'intégrer la location de tout l'immeuble.

Unanimité

N° 32 - Signature d'une convention d'adhésion partielle avec le Président du CDG 13 - Année 2001

Afin de pouvoir bénéficier de certains services - Documentation - Aide Administrative - Statut - Gestion Communale, il est proposé de signer une convention avec le CDG 13 pour un montant annuel de 25000 F.

Unanimité

Créée en l'an dernier par quelques parents, l'Association prévention autisme recherche (APAR) a ouvert une structure qui accueille quatre enfants de cinq à huit ans, dans les locaux de l'école primaire du Canet de Meyreuil.

Une fenêtre sur la vie

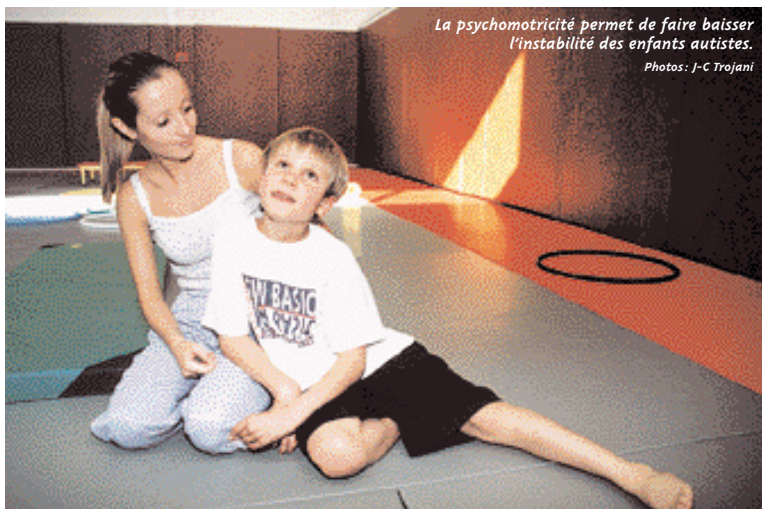
Vendredi matin, premier jour de l'automne, au gymnase de Meyreuil. Des enfants sur le tapis de la salle d'arts martiaux, accompagnés de trois adultes, travaillent leur motricité avec des cerceaux, des ballons et des cubes de mousse. Émilien, Victor et Nicolas, tous âgés de huit ans, sont encadrés par Carine Chalan, neuropsychologue, responsable pédagogique, Carine Santoni, psychoclinicienne, chargée de l'éveil sensoriel, et Olivier Gorgy, psychomotricien. Les trois enfants sont autistes, à des degrés divers, et ils ont besoin d'un encadrement fourni et compétent pour acquérir un minimum d'autonomie et apprendre à vivre en groupe. L'Association prévention autisme recherche (APAR) les suit depuis six mois. « Chaque trimestre, avec les parents, on fait un bilan pour voir ce qui a évolué, explique Carine Chalan. Les objectifs sont différents selon les parents :

certains mettent l'accent sur l'apprentissage, d'autres sur l'autonomie ou encore sur l'épanouissement. » Olivier Gorgy, qui mène en parallèle une recherche théorique sur l'autisme au CNRS, cherche à travers les exercices de motricité « à améliorer le comportement des enfants, en faisant baisser leur instabilité. Ils ont besoin d'être accompagnés, supportés physiquement dans les jeux. Mais il ne faut surtout pas les isoler, sinon ils se renferment et régressent. » Carine Santoni travaille de son côté l'éveil par le corps par des activités ludiques. « Je passe une demi-heure par jour avec chacun d'eux, en m'attachant à leur faire finir les jeux que l'on commence. Alors que les autres enfants vont spontanément vers le jeu, là il faut les stimuler. »

A 11h15, le minibus les ramène à la petite école élémentaire en bordure de la nationale 7, au Canet. Quinze enfants de la grande section de maternelle au CM2 (classe unique) y suivent une scolarité classique. Leur ancienne salle de bibliothèque est maintenant aménagée pour accueillir les quatre pensionnaires d'APAR. « La classe est très structurée dans le temps et dans l'espace, explique Carine Chalan. C'est indispensable pour qu'ils fassent le lien entre les activités et le lieu. »

Autisme : la recherche avance

Longtemps assimilé à une névrose, l'autisme est de plus en plus souvent considéré comme un trouble du système nerveux central, qui perturbe le langage, la relation aux autres, la sensibilité... Si des symptômes peuvent être observés dès les premiers jours du nouveau-né, le diagnostic d'autisme se fait le plus souvent entre deux et trois ans, au moment de l'entrée en maternelle. L'APAR travaille avec un programme de recherche du CNRS (l'unité parole et langage à Aix), qui étudie l'hypothèse d'une origine biologique commune à trois troubles : moteur, langagier et visuel. « Les autistes ont droit à l'éducation et au savoir, souligne Agnès Massion, présidente de l'APAR et mère d'une enfant autiste. Notre méthode est basée sur le travail en groupe, et sur la progression de l'enfant par différents moyens : le jeu, les travaux dirigés, la motricité... Nous essayons aussi d'apporter une aide aux parents, afin que la cellule familiale n'explose pas. »



La psychomotricité permet de faire baisser l'instabilité des enfants autistes.

Photos : J-C Trojani

LES ENFANTS AUTISTES ONT BESOIN D'ÊTRE STIMULÉS

pé d'un grand miroir et de tapis, et d'un coin pour les travaux dirigés (graphisme, collage, peinture). Les repas de midi sont pris en commun avec les enfants de l'école. « Nous avons remarqué qu'ils imitent beaucoup plus facilement les enfants

que les adultes. Progressivement, nous allons développer des temps ensemble, des pique-nique, des sorties... » L'expérience est aussi profitable pour les élèves de M. Martin, l'instituteur : « Ils se sentent responsables des autres, ils apprennent la tolérance. On va essayer de mettre en place un tutorat entre enfants, pour les moments que l'on passe en commun. » Deux ans après l'arrêt de l'expérience gar-

Une classe très structurée dans le temps et dans l'espace.



dannaise de l'AIA (Autonomie intégration autisme), il reste à souhaiter que cette structure s'installe dans la durée.

Bruno Colombari

Le BEP Bioservices regroupe 26 élèves au lycée professionnel de l'Étoile. Une section méconnue qui dispose pourtant de matériel performant et débouche très souvent sur des emplois dans la restauration.

Une formation qui fait recette

« Bioservices ? C'est la section où on apprend à faire le ménage, non ? » Ce type de remarques, mesdames Thomas et Tranchant en ont assez de les entendre. Ces deux enseignantes au lycée professionnel de l'Étoile se battent pour que leur BEP soit enfin reconnu à sa juste valeur, par les collégiens d'abord, mais aussi par les professeurs. « Nous sommes allés dans les collèges au moment du choix de l'orientation, puis on a fait venir les professeurs principaux au lycée professionnel, pour qu'ils découvrent ce que nous y faisons. Et là, ils voient que nous sommes très bien équipés, avec notre cuisine ultramoderne et notre laboratoire, parfois mieux que les entreprises qui embauchent à la sortie. Nous invitons aussi des élèves de troisième à faire un mini-stage d'une journée ou deux » explique Claude Tranchant. Les mêmes préjugés se retrouvent dans les brochures de l'ONISEP, qui ne consacrent

**UN ÉQUIPEMENT
PARFOIS
MEILLEUR QUE
CELUI DES
ENTREPRISES**

qu'un entrefilet au BEP bioservices. Le centre d'information et d'orientation, situé lui juste au-dessous du lycée, est bien mieux documenté, proximité oblige... « A Gardanne, nous proposons une dominante agent technique d'alimentation. On y apprend à faire la cuisine à partir de produits élaborés ou semi-élaborés, on travaille aussi sur la maîtrise de l'hygiène autour de la préparation des repas. » Des notions de plus en plus importantes pour les futurs employeurs: les réglementations sont désormais sévères pour les cuisines centrales, les collectivités, cafétérias.

En BEP, les cours se composent pour moitié d'enseignement professionnel: cours de cuisine, fabrication culinaire, nutrition, microbiologie, organisation des services. Le reste est plus classique: mathématiques, français, anglais, histoire-géographie, vie sociale et professionnelle. Au terme des deux années de formation, l'élève s'oriente généralement vers un bac professionnel: bio-industrie de transformation, hygiène et environnement ou encore section médico-sociale. Les meilleurs peuvent aussi réintégrer une première technologique. Pour ceux qui ont plus de difficultés, un CAP Agent polyvalent de restauration, également préparé à l'Étoile, est une voie qualifiante en deux ans, qui débouche à 18 ans sur l'entrée dans la vie active. « On leur apprend à gérer le poste de travail en y ajoutant des notions d'hygiène. Ils peuvent trouver un emploi dans les entreprises de restauration rapide, comme les sandwicheries, pizzerias, snacks... Ce sont des postes qui ne dépassent pas souvent le SMIG, mais il y a de l'embauche, » confirme Catherine Thomas.



Un labo pour étudier les principes de l'hygiène alimentaire.

Photos: J-C Trojani



Exercice pratique en cours de cuisine.

4000 dans les collèges et les lycées

Au Pesquier, 815 élèves se répartissent en 32 classes, dont dix de sixième (contre huit l'an dernier). Gabriel-Péri est stable avec 20 classes pour 504 scolaires. A Fourcade, ils sont désormais 1574 (dont 80 BTS) avec deux classes de seconde supplémentaires, qui se répercuteront sur les premières et les terminales les prochaines rentrées. Valabre connaît une décreue par rapport à 1999, avec 496 élèves, dont 155 étudiants. Enfin, le lycée professionnel de l'Étoile est stable avec ses 304 scolaires qui bénéficient d'un établissement entièrement remis à neuf. Ce sont donc 3693 collégiens, lycéens et étudiants qui ont repris le chemin des cours, auxquels il faut ajouter 1970 enfants de maternelle et de primaire, ce qui porte la population scolaire de Gardanne à 5663 personnes. Pas mal, non ?

Et pour préparer mieux encore l'entrée dans la vie active, le lycée propose désormais un restaurant pédagogique de seize places, ouvert tous les midis en semaine à une clientèle extérieure.

Pour 35 F le repas (sur réservation, Tél. 04 42 12 64 30), vous permettrez ainsi aux élèves de se mettre en situation. Qui sait, l'Étoile deviendra peut-être une adresse renommée pour la qualité de son service ?

B.C.

Franck Esposito, le nageur qui a participé aux Jeux Olympiques de Sydney vient régulièrement retrouver les siens à Gardanne

Au nom de la famille

Ce mardi 19 septembre, ils l'avaient tous entouré de rouge sur leur agenda depuis longtemps. Mathieu et Lucienne, les grands-parents, Françoise, la tante, sœur du père de Franck, et Fabienne, la cousine en compagnie de sa petite Lisa.

A 10h20 précises, le clan Esposito était planté devant la télévision, la gorge nouée, et prêt à suivre la finale du 200 mètres papillon chez Papi et Mamie. Mais l'inquiétude se lisait sur les visages de la famille, car Franck s'était qualifié laborieusement pour ce premier rendez-vous olympique australien. Émue, la grand-mère verse une larme quand elle entend le commentateur déclarer sur France 2 que son petit-fils a pensé à elle ce matin. Fabienne est angoissée. Françoise est confiante et précise que son neveu est « très famille, » qu'il a besoin d'être entouré des siens.

Le départ est donné. Malgré une bonne première longueur de bassin, Franck est à la peine et termine à la huitième place. Les Esposito sont déçus, mais fiers de "leur Franck" qu'ils adorent. Les photos ne manquent pas au mur et on peut y voir le champion avec son épou-



Franck est déçu.

se Laurence qui a fait le voyage en Autriche et Louka le fils de Franck qui a quatre ans. A peine sorti du bassin, il confie ses impressions : « je n'avais pas de puissance. J'ai pioché. Ce n'est pas un problème mental, » avoue Franck lui aussi déçu. « Il participe à ses troisièmes Jeux, » insiste le grand-père, fier de son petit-fils. « Il a donné tout ce qu'il a pu. Nous sommes de tout cœur avec lui. »

En attendant la prochaine visite de Franck à Gardanne, toute la famille unie derrière son champion tient à jour l'album de ses exploits et espère d'autres victoires pour Franck Esposito.

Gilbert Dulac



La famille est inquiète pour son champion.

Photos: J-C Trojani

L'école du respect et du courage

Avec 130 licenciés, l'Aiki-Karaté Do de Gardanne a des effectifs stables. La compétition n'est pas le but recherché. L'élite ne fait pas partie de ses priorités. Depuis 1969, les dirigeants enseignent à leurs élèves le respect, le courage et la ténacité. « On s'occupe de tout le monde, » précisent Jean-Marie Rossi et Christian Rouquet, dirigeants. « Nous n'écartons personne. On a choisi le karaté traditionnel (bâton, nunchaku...) plutôt que le karaté de compétition. Nous avons une centaine de karatékas et trente aikidokas. Le mercredi après-midi de 16h30 à 17h45, les enfants qui désirent pratiquer l'aiki-do peuvent rejoindre la section enfants, » soulignent-ils. Le club a aussi une section de self-défense, réservée aux adultes et aux femmes, où le karaté est à la base de la méthode enseignée. Les cours se déroulent au COSEC du Pesquier. Le club organise également des stages et des rencontres techniques. La section aiki-do est dirigée par Jacques Robin, ceinture noire, et compte en son sein

Jean-François Riondet, ceinture noire 6^{ème} dan. Pour tous renseignements : COSEC du Pesquier, les lundis : de 20h30 à 21h30, mardis-jeudis de 18h à 21h30, les mercredis de 20h à 21h30 et les vendredis de 20h à 21h30.

G.D



Les licenciés en démonstration au cours du Forum des associations.

Depuis quinze mois, le service mémoire vivante hébergé par l'Office municipal de la culture recueille des témoignages et des souvenirs de Gardannais. Après les femmes et la mine, il sera question de mai 68.

Une histoire du quotidien

Aller chez les gens et leur demander de raconter leurs souvenirs peut réserver des surprises. Cécile Mocci décrit les heures passées à parler du quotidien, de la famille avant d'en arriver au sujet. « Chez les personnes âgées, on découvre parfois de la détresse, ajoute Serge Cremonesi. Certaines d'entre elles parlaient pour la première fois de leur jeunesse, nous ont dit des choses que personne n'avait entendu. » Les mois de travail qui ont débouché sur l'émission radio *Traces de vies*, retransmise sur *Radio Galère* le 19 mai dernier ont largement dépassé le cadre qui avait été fixé pour Cécile et Serge, recrutés un an plus tôt dans le cadre du dispositif emploi-jeune. Il faut dire que le sujet retenu, les femmes et la mine, ne pouvait que faire mouche : trente interviewées de femmes ayant travaillé à la mine, de femmes et de filles de mineur, des dizaines d'heures de témoignages soigneusement recueillis et archivés. Un CD de 35 minutes est disponible, soit en prêt à la Médiathèque, soit à la vente à l'OMC (40 F). « Nous avons travaillé avec un magnétophone numérique, et nous avons habillé les interviews avec des bruitages et des musiques d'époque, » précise Cécile. Une voix off, la sienne, resitue le contexte historique des témoignages. Mais le travail de mémoire vivante ne consiste pas qu'à puiser dans les souvenirs des gens : il s'agit de conserver les traces du présent, d'une façon différen-

te de celle de la presse. Les moments forts, les spectacles, les concerts, les fêtes dans la ville sont ainsi photographiées, plus de 500 clichés ont



Karnavires à Gardanne le 1^{er} juillet dernier. Un temps fort archivé et numérisé.

Photo : Cécile Mocci

été scannés et mis en mémoire. « Nous avons tous les deux suivi une formation sur des logiciels spécialisés, ajoute Serge, et en ce moment on apprend à créer et à alimenter une base de données. » Car à quoi servirait des heures d'enregistrement, des milliers de photos s'il n'était pas possible de s'y retrouver rapidement ?

Le prochain projet de Serge et Cécile, vous le découvrirez dans quelques mois, au premier trimestre 2001 : le récit de mai 68, fait par ceux qui l'ont vécu ici même, à Gardanne (voir ci-contre). « On devrait faire des portraits filmés, cette fois-ci. On ne va pas se limiter aux syndicalistes ou aux salariés en général. On ne va pas refaire ce qu'il y a dans les livres d'histoire, mais on va demander aux gens de nous dire comment ils ont vécu ces moments, ce qui leur en reste... » Une histoire à l'échelle humaine, qui contribue à rendre chacun dépositaire d'une petite part de la mémoire de sa ville.

B.C.

**UN CD SUR
LES FEMMES
ET LA MINE
EST DISPONIBLE**

Que faisiez-vous en mai 68 ?

C'était il y a trente-deux ans (déjà...) et Gardanne, comme le reste de la France, se trouvait aspirée dans le grand tourbillon du mois de mai.

Grèves, manifestations et occupations d'usine allaient émailler le printemps jusqu'aux accords Matignon et aux législatives de juin. Pour tous ceux qui ont au moins quarante ans, il en reste forcément quelque chose : anecdotes, souvenirs, documents... Si vous êtes de ceux-là, votre témoignage intéresse Cécile et Serge dans le cadre de leur travail de recherche sur mai 68 à Gardanne. Avec votre autorisation, ils vous rencontreront pour un ou plusieurs entretiens. Ces derniers sont réalisés dans un but non lucratif et peuvent rester anonymes.

Ils ne seront diffusés qu'avec votre accord. Contact à l'OMC, service de la mémoire vivante, 04 42 65 77 02.



Les documents anciens sont également scannés et les originaux rendus à leur propriétaire.

Permanences diverses

JURIDIQUES

■ **Un avocat** tient au CCAS (Square Deleuil, Tél. 04 42 58 00 05) une permanence juridique le deuxième et quatrième mercredi de chaque mois de 9h à 12h (sauf en juillet et août).

■ **Conciliateur**: lundi et jeudi sur RdV au 04 42 51 79 00.

■ **Un service d'aide aux victimes** se tiendra à la Maison du Peuple (salle des permanences) le dernier samedi matin du mois.

■ **L'Union des Femmes Françaises** tient une permanence juridique ouverte à tout public, tous les derniers vendredis de chaque mois et sur RdV. Rens. Maison de la Femme, 452 avenue Léo-Lagrange. Tél. 04 42 51 42 14

RETRAITE

■ **La CRAM du Sud-Est** tient une permanence d'information pour les retraités et futurs retraités le mercredi (8h30-12h, 13h-15h30) à la Maison du Peuple.

CAF

Résidence St-Roch, Avenue de Nice

■ **Administratives**: lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h/11h30 et 13h/16h

■ **Sociales**: mardi 9h/11h30 (permanence accueil, info), mardi de 13h à 16h et jeudi de 9h à 11h30 (permanence Habitat), jeudi de 13h à 16h (permanence enfance)

ASSISTANTES SOCIALES

Permanences Square Deleuil - CCAS - Tél. 04 42 58 00 05

■ **Josiane Roche**: mardi et jeudi matin sur RdV, de 9h à 12h30.

■ **Josiane Guieu**: lundi et vendredi matin sur RdV, de 9h à 12h30.

■ **Le service d'aide légale** est ouvert au public le jeudi de 13h30 à 16h30.

LOGEMENT

■ **Martine Hernandez**: lundi et vendredi après-midi sur RdV, de 13h30 à 17h.

CNL

Permanences Square Deleuil - CCAS - Tél. 04 42 58 00 05
Les 1^{er} et 3^{ème} mercredis du mois de 9h à 12h.

ÉCRIVAIN PUBLIC

■ Pour vous conseiller dans vos formalités administratives un écrivain public est à votre disposition en mairie, le lundi, mercredi matin et vendredi matin. Contactez **Christelle Cavaleri** au 04 42 51 79 00.

AIDE SECTEUR ASSOCIATIF

Fonction ressources du pays Minier

Contact Étienne Fruchard Tél 04 42 58 15 03 Fax 04 42 51 52 01

Téléphones utiles

Hôtel de Ville	04 42 51 79 00	Médecin de garde	
SEMAG Vieille Ville	04 42 65 77 20	(mines)	04 42 65 46 09
Taxis (station)	04 42 58 35 98	Ramassage	
Taxis (Biver)	04 42 58 32 46 56	des encombrants	08 00 42 04 20
SNCF	04 91 50 00 00	Pharmacies	
	08 36 35 35 35	de garde (nuit)	04 42 58 43 93
Interbus	04 42 58 34 29	Enfance maltraitée	0119
ANPE	04 42 65 42 40	SOS médecin	04 42 51 46 47
Sécurité Sociale	04 42 65 41 70	Médecin de garde	04 42 51 10 10
Trésor Public	04 42 58 35 28	SOS vétérinaire	04 42 59 90 62
Centre		Pompiers	04 42 51 79 40
médico-scolaire	04 42 58 35 66	Urgence Pompiers	018
DISS		Police municipale	04 42 58 34 14
(Ass. soc. sur RdV)	04 42 58 39 29	Fourrière	04 42 58 29 13
CMP ACANTHE	04 42 58 25 68	Gendarmerie	
Polyclinique		nationale	04 42 58 30 10
St-Jean	04 42 65 61 00	Services des Eaux	04 42 51 79 75
Urgence Dent		EDF-GDF	04 42 51 09 09
24h/24	04 91 64 23 23	Sécurité Gaz	
Sécurité sociale		(Dépan.)	04 42 51 45 45
mineurs (adm.)	04 42 65 46 00	Electricité (Dépan.)	04 42 58 32 42

Activités retraités

Restaurant Nostre Oustau

Le lundi: cinéma,

le mardi: ateliers divers,

le jeudi: temps forts (sorties, repas spéciaux, fêtes),

le vendredi: atelier Regain

Chaque jour au choix: jeux de société, cinéma...

Renseignements Marie-

Germaine Amelsi ou Samia au 04 42 58 01 03 de 9h30 à 17h.

Association Aide et

Loisirs 3^{ème} âge

Sortie mensuelle

Permanences à Gardanne au local de Gardanne vélo, av

Léo-Lagrange, chaque mercredi et vendredi de 10h à

11h30 et à la mairie annexe de Biver tous les jeudis de 10h à

Vous trouverez ci-dessous les activités permanentes des trois structures qui accueillent les retraités.

11h30. Tél. 04 42 58 02 68 ou 04 42 58 16 55

Entraide Solidarité 13

Section Gardanne

Une permanence est tenue tous les mardis de 9h à 11h

dans le local qui se trouve face à la Maison du Peuple,

av Léo-Lagrange.

Tous les mercredis et vendredis après-midi, jeux, rencontres... au local.

Une sortie à la journée est organisée chaque mois.

Tél. 04 42 58 37 81 ou

04 42 51 18 13

Section Biver

Place de l'église à Biver, tous les mardis et jeudis après-

midi, jeux, sorties...

Tél. 04 42 58 42 36

Vos élus vous reçoivent

RdV au 04 42 51 79 15 (Mairie)

Yveline Primo, 1^{ère}

Adjointe, Personnel communal sur RdV.

Jean Collomb, Adjoint à

l'urbanisme conceptuel et informatique, jeudi sur RdV aux

Services Techniques

(Tél. 04 42 51 79 50).

Bernard Bastide, Adjoint

à l'environnement, mercredi de 16h à 17h sur RdV

Gilbert Payan, Adjoint à

l'enfance, la jeunesse et aux affaires scolaires sur RdV.

Jeannot Menfi, Adjoint

aux travaux, à la vieille ville, au cimetière, à la sécurité: la

circulation et au patrimoine: lundi de 9h30 à 11h, jeudi de

14h30 à 16h au cimetière.

Mardi de 11h à 12h bureau

vieille ville. Jeudi de 11h à 12h en mairie.

Lucien Moraldo, Adjoint

aux sports, lundi de 9h30 à 11h30 au service des sports

bât. Bontemps.

Max Pierazzi, adjoint

spécial à Biver. Jeudi de 8h30 à 12h mairie annexe Biver.

Georges Pazzaglini,

Adjoint à l'action sociale, samedi de 8h30 à 12h en mairie.

Mireille Boucabeil,

Adjointe à la culture, jeudi de 16h à 18h sur RdV en mairie.

Martine Lombardo,

Adjointe à la vie associative, animation de quartier, sur

RdV en mairie.

Jean-Paul Peltier, con-

seiller délégué aux finances et aux transports, vendredi de

14h à 16h en mairie.

Geneviève Gouhier-Huet,

conseillère municipale déléguée au développement

économique, mercredi

de 15h à 17h aux Services

Techniques.

Patricia Marcolini, con-

seillère municipale déléguée au scolaire, sur RdV.

Marcel Arniaud, conseiller

municipal, lundi à 17h sur

RdV en mairie.

René Birindelli, conseiller

municipal délégué à la promotion touristique de

Gardanne, la communication et l'animation, sur RdV.

Nathalie Nérini, con-

seillère municipale chargée du suivi de la Mission Locale,

sur RdV.

■ **Mustapha Elmiri,** conseiller municipal délégué à la

petite enfance le vendredi matin en mairie sur RdV.

Jocelyne Auzemery

Xuereb, sur RdV.

DIVERS

- Vds blousons et habits de marques, taille 10/16 ans TBE prix à déb Tél. 04 42 51 24 82
- Vds pare-feu, chenets et plaque cheminée valeur 1 900 Frs cédé 900 Frs Tél. 04 42 51 28 71
- Vds écran pare douche 3 portes pour baignoire 1 000 Frs à déb Tél. 04 42 58 04 51
- Vds 4 radiateurs électriques Confortech fonte alu + 2 convecteurs radiants valeur 20 000 Frs cédé 10 000 Frs Tél. 04 42 51 35 62 ou 06 73 23 38 34
- Vds chambre rustique complète comprenant 1 lit + literie, 1 chevet, 1 armoire, 1 secrétaire, 1 coffre à jouets 1 500 Frs Tél. 04 42 58 40 81
- Vds 6 convecteurs TBE, 50 Frs pièce + 1 lit en toile enflés avec matelas 200 Frs Tél. 04 42 51 14 84
- Vds poêle à bois supra 13 kw, chauffe 600 M3, 3 000 Frs Tél. 04 42 51 59 15
- Vds armoire secrétaire 3 tiroirs 2 000 Frs Tél. 04 42 58 07 95
- Vds cuisinière Rosières état neuf peu servie 3 feux gaz + 1 plaque élec, four pyrolyse 2 500 Frs Tél. 04 42 65 97 33
- Vds divers objets + livres collection Arlequin + volets Tél. 04 42 51 47 65
- Vds meuble évier inox 2 bacs 800 Frs + table cuisine en chêne 500 Frs Tél. 04 42 09 34 37 (HB) ou 06 07 91 23 33
- Achète très cher télécartes téléphone Tél. 04 42 58 15 76
- Vds berceau Natalys servi 3 mois 400 Frs + landau poussette 100 Frs + cale BB 50 Frs + porte BB 100 Frs Tél. 04 42 51 13 62
- Vds boîtier Modem Micro lin K56 valeur 690 Frs cédé 350 Frs (garantie 5 ans) + 1 Game Boys et 3 jeux 100 Frs + 2 paires de patins roulettes T 38/439 et 40/41, 50 Frs la paire Tél. 04 42 51 04 00

- Vds canapé cuir 3 places valeur 1 000 Frs TBE prix à déb Tél. 04 42 51 05 60
- Vds salle à manger noir laqué table, 4 chaises, meuble télé, bahut, table salon, lustre, gd miroir le tout 3 000 Frs Tél. 06 85 91 32 72
- Vds poussette BB Confort type Créole couleur bleu et blanc + landau adaptable à la poussette + ombrelle le tout excellent état 1 000 Frs Tél. 04 42 65 92 72
- Vds canapé lit 2 pl TBE en tissu couleur pastel 1 200 Frs Tél. 04 42 58 08 55
- Vds plaque de cuisson vitro-céramique, 2 radiants, 2 allongés Tél. 04 42 51 37 94
- Vds aquarium 120 litres + meuble 700 Frs à déb Tél. 04 42 58 48 18
- Vds frigo taille moyenne 500 Frs + machine à laver 500 Frs + table cuisson 3 gaz, 1 plaque élec 300 Frs + un poste radio "année 50" 300 Frs Tél. 04 42 65 98 94

OFFRES DE SERVICES

- Dame cherche à faire heures de ménage sur Gardanne ou alent Tél. 04 42 58 18 68
- Monsieur sérieux fait travaux peinture, jardinage etc, dame cherche à faire ménage, cousues, aide à pers âgées Tél. 06 13 38 94 12
- Dame cherche pers pour garder 2 enfants scolarisés écoles du centre tous les jours de 16h30 à 19h30 + mercredi occasionnellement Tél. 04 42 51 04 18
- JF cherche salon de coiffure Gardanne et alent pour 3ème année d'apprentissage Tél. 04 42 58 21 66
- Assistante maternelle agréée D.I.S.S garde enfant de 0 à 6 ans Tél. 04 42 51 21 14
- Dame cherche heures de ménage sur Gardanne et alent Tél. 04 42 51 40 60

- Dame consciencieuse et diplômée propose cours de soutien primaires, ières et secondaires toutes matières primaires 70 Frs/heure pour 2 heures consécutives, autre 80 Frs/heure Tél. 04 42 65 89 04 ou 06 13 17 10 94
- Dame avec maîtrise d'Anglais et exp donne cours d'Anglais tous niveaux Tél. 04 42 69 75 77 (HR)
- Animateur en poste avec exp et diplôme garderai enfants à partir de 4 ans le week-end et le soir Tél. 04 42 58 21 95 (ap 18h) ou 06 86 64 07 13
- Assistante maternelle cherche BB ou enfant à garder dans villa Tél. 04 42 58 13 45
- Cherche homme pour menus travaux jardins, tout petits bricolages maison Tél. 04 42 51 58 29
- JF niveau maîtrise avec exp donne cours d'Allemand pour tous niveaux Tél. 04 42 65 82 87 (HR)
- Etudiante en droit donne cours de Français, maths et Anglais 60 Frs/heure Tél. 06 84 36 79 31
- JF avec exp, véhiculée garde enfants en bas âge à leur domicile + ménage Tél. 06 72 05 07 71 ou 04 42 51 05 65
- JF sérieuse et véhiculée avec exp garde enfants de tout âge Tél. 04 42 58 24 05

VÉHICULES

- Vds Nissan Nycra an 86, CT ok, 7 000 Frs Tél. 04 42 58 31 51 ou 06 08 36 26 30
- Vds caravane pliante rigide, 3 places, la boème, TBE 12 000 Frs Tél. 04 42 58 34 75
- Vds scooter Buxy 50 cub, an 98, 1ère main, TBE jamais accidenté, anti vol à billes, 5 500 Frs à déb Tél. 04 42 51 11 65 ou 06 65 90 92 99

- Vds super 5 ess, 4 ch, 5 portes CT ok, 7 000 Frs Tél. 04 42 58 13 02 ou 06 72 97 59 68
- Vds remorque basculante charge utile 1 tonne, 4 ridelles amovibles TBE, 2.20m X 1,70m, 3 000 Frs Tél. 04 42 51 37 42
- Vds peugeot 405 an 88 TBE nombreuses factures, 10 000 Frs à déb Tél. 04 42 58 23 75 ou 06 09 64 90
- Vds Golf série II, diesel 87 600 km prix intéressant Tél. 06 07 34 71 60
- Vds Golf an 90 ess, CT ok, 170 000 km, 12 000 Frs Tél. 04 42 58 39 39
- Vds peugeot 505 sx diesel, série II avec moteur, jantes, attelage pour pièces prix à déb Tél. 04 91 51 47 53
- Vds Rover 220 SD, mod 98, 80 000 km TBE, nombreuses options 55 000 Frs à déb Tél. 04 42 51 05 27
- Vds volier 7m40, 4 couchettes, moteur HB iocv, place port 83, 43 000 Frs à déb Tél. 06 70 20 37 21 ou 04 92 62 25 33
- Vds Mercedes 190E, an 85, prix 15 000 Frs avec pièces rechange Tél. 06 09 48 49 96
- Vds moto MBK type X Power, 50 Cc, an 98, 11 500 km prix 10 000 Frs Tél. 06 12 51 53 28
- Vds Renault 19, an 99 TBE, 90 000 km prix 30 000 Frs Tél. 04 42 58 03 77
- Vds Fiat 1100, 2 portes, an 92, pneus neufs, 7 000 Frs + Rover mini métro, an 84 rép à envisager ou récupération prix 1 000 Frs Tél. 06 15 20 92 17
- Vds Yamaha 125 DT, BE prix à déb Tél. 06 14 17 71 96 ou 04 42 51 27 92
- Vds Citroën XSARA an 99, 14 000 km, ess 1,4 L, 5 cv excellent état prix 70 000 Frs Tél. 04 42 65 89 86

- Vds Golf II Boston, an 90, TBE Tél. 04 42 58 06 87
- Vds Daelim 125 VT an 98 TBE 6 500 km, gravée, 15 500 Frs Tél. 04 42 58 31 57
- Vds Opel corsa, 4 cv, 3p, an 90, 5 000 Frs + vélo de course homme 500 Frs + vélo femme 500 Frs Tél. 04 42 51 12 28 (après 18h)

LOGEMENT

- Particulier cherche terre végétale pour terrain sur Gardanne Tél. 04 42 65 98 12
- Professeur cherche à louer T2 ou T3 sur Gardanne et environ faire offre Tél. 04 42 58 14 58 ou 06 14 83 53 73
- Vds dans maison de village à Meyreuil R.d.C grand Ticsuisine USA, salle d'eau, wc + garage (possibilité faire studio) 360 Kf Tél. 04 42 58 35 42 ou 06 70 06 75 58
- Loue à St Jean Montclar appt à la semaine 1 350 Frs, à Superdevoluy prix intéressant Tél. 04 42 51 41 34
- Fonctionnaire cherche appt T3 ou T4 sur Gardanne ou alentours prix raisonnable Tél. 04 42 58 30 97 ou 04 42 58 16 54
- Cherche garage à louer aux alentours de rue Borely Tél. 06 62 18 93 79
- Cherche maison à louer T3 aux alentours de Gardanne jusqu'à Vitrolles faire offre Tél. 06 10 87 18 37
- Vds villa à Bouc Bel Air (domaine de la salle) T4, 870 m2 de terrain prix 900 000 Frs Tél. 06 20 32 63 34
- Couple fonctionnaires recherche maison à acheter sur Gardanne/Biver 1,2 MF faire offre Tél. 04 42 58 02 65
- Particulier vds villa T4, cellier, cave, garage, terrain 541 m2, 960 000 Frs Tél. 04 42 58 11 90 (ap 18h)

Les petites annonces sont gratuites. Envoyez un texte court et précis. Il sera publié dans les 3 semaines suivantes. Indiquez vos nom et adresse. Seul le numéro de téléphone sera publié.

Service Communication
273, avenue Léo-Lagrange - 13120 GARDANNE

énergies n°142

- Directrice de publication: Claude DURAND ● Rédacteur en chef: Marc NOTAR-GIACOMO ● Rédaction: Bruno COLOMBARI, Gilbert DULAC
- Secrétariat: Evelyne SERANO ● conception/réalisation PAO: Hervé POYEN
- Flashage: SEILPCA ● Crédit Photos: Jean-Claude TROJANI ● Responsable de fabrication: Roger POLETTI ● Impression: CCI ● Abonnement: 15 F ● ISSN 1247-9233
- Service Municipal de Communication 273, Avenue Léo-Lagrange 13120 Gardanne Tél. 04 42 65 79 00 - Fax: 04 42 65 79 01 site: www.ville-gardanne.fr ● e-mail: info@ville-gardanne.fr

NAISSANCES

STISSI Sandra, MAGNE Jérémy, BELNOUE Rêmi, SAINTEMÊME Leny, KAZANJIAN Aurore, HAMOUDA Yacine, HAMOUDA Dalinda, GUILLEMOT Antonin, MONTEMURO Tristan, CASTELLA Jason

MARIAGE

TRIOLO Pierre/FACCHINI Lynda

DÉCÈS

CERDAN Jean-Louis, RATEAU Maurice, DECOPPET Jean-Marie, BAHLOUL Suzanne veuve CASCIO, BALLANDONNE Patrick, POULINIER Marguerite veuve NORMAND

CLAUDE ANSAS. Née à Marseille mais Gardannaise depuis 1988, Claude Ansas est le Principal du collège Pesquier depuis 1997. Après avoir enseigné les mathématiques pendant 23 ans, elle est devenue Principal-adjoint au Pesquier de 1988 à 1991. De 1991 à 1994, elle fut Principal-adjoint et Principal au Collège Gabriel-Péri puis elle prit la direction de Marseille où elle dirigea le Collège Edmond-Rostand en zone sensible jusqu'en 1997.

Madame le Principal

Mais, avait-elle des pré-dispositions pour diriger ? *« Non. C'est plutôt une succession de rencontres et un concours de circonstances qui m'ont poussé vers la direction d'un éta-*

blissement, » précise Claude Ansas. *« Et puis, j'ai toujours aimé la pédagogie. J'avais le goût de l'organisation, de la gestion et de l'échange. L'éducation des enfants au sens civique du terme afin d'en faire des citoyens m'a toujours attirée. »* Comment a-t-elle vu évoluer la fonction de Principal depuis ses débuts ? *« Les problèmes sociaux sont de plus en plus importants et il y a un gros besoin d'éducation. Mais il y a de moins en moins de respect et d'intérêt pour l'école. »* Se définit-elle comme un chef d'établissement autoritaire ? *« Je suis une personne de dialogue. Ma porte est toujours ouverte et je prends le temps d'écouter. Mais, je ne veux pas me substituer aux parents. Ce n'est pas mon rôle. J'exige une tenue vestimentaire correcte, l'interdiction des téléphones portables en cours et je suis contre les walkmans sur les oreilles, c'est un manque de respect, »* insiste celle qui considère *« qu'enseigner devient de plus en plus ardu, car les professeurs doivent gérer des classes toujours plus difficiles. »*

Au Collège du Pesquier, il y a 813 élèves répartis en 32 classes de la 6^{ème} jusqu'à la 3^{ème} et 60 enseignants auxquels s'ajoutent une quarantaine d'agents de service, le personnel administratif et le personnel de surveillance. *« La rentrée s'est déroulée normalement chez nous, »* souligne Claude Ansas qui estime que si Internet est un outil formidable, *« il doit être maîtrisé. Nous avons un projet éducatif de lecture et j'attache beaucoup d'importance aux diplômes tels le Brevet des Collèges et le bac, car dans la vie les enfants se retrouvent en situation d'examen où ils doivent être capable de se remettre en cause. »*

Membre du Conseil communal de prévention de la délinquance (CCPD), elle s'implique dans la vie locale. *« A Gardanne, le mélange des cultures se fait avec succès. Je participe aussi au Contrat éducatif local et nous espérons la mise en place d'un réseau d'études surveillées. »* Quel est sa conception de la fonction de Principal de Collège ? *« Nous sommes des êtres humains et non des chefs d'entreprises. Nous avons une mission de service public et on apprécie la discrétion. Je souhaite que les enfants soient conscients que l'école leur apporte beaucoup et que c'est grâce à elle qu'ils arrivent à construire leur vie. Qu'ils soient plus respectueux de ceux qui leur apportent tout cela. Enfin, qu'il y ait une meilleure compréhension de la part des parents. Nous ne sommes pas des ennemis mais des gens qui aident leurs enfants à devenir des adultes sur le chemin de la vie. »*

Gilbert Dulac

